
COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 28 juin 2019

ELECTION A LA PREMIERE VICE-PRESIDENCE

La Conférence des bâtonniers réunie en assemblée générale à Paris, le 28 juin 2019, vient d'élire **Hélène Fontaine à la première vice-présidence**.

Ancien bâtonnier de Lille, elle a été élue au premier tour avec 60,35% des voix (17 868 des voix pour 29 607 suffrages exprimés) aux fonctions de première vice-présidente de la Conférence des bâtonniers. Elle succèdera, au 1^{er} janvier 2020, au président Jérôme Gavaudan, ancien bâtonnier de Marseille, qui préside la Conférence des bâtonniers depuis janvier 2018.

La nouvelle première vice-présidente, âgée de 53 ans, a prêté serment en 1990 à Lille, où elle exerce encore aujourd'hui. Bâtonnier de ce même barreau en 2013 et 2014, elle a également été vice-présidente de la Conférence régionale Nord-Pas-de-Calais, du bureau de la Conférence des bâtonniers, présidente de sa commission civile et expert CCBE en droit de la famille et en matière d'accès au droit.

Hélène Fontaine souhaite orienter son mandat autour de deux axes « *donner encore plus de force à la Conférence et développer la proximité avec les bâtonniers et les membres des conseils de l'ordre* ».

Contact presse

Sophie Biri Julien

e-mail : sbirijulien@conferencedesbatonniers.com

tél. : 01 44 41 99 19 / 06 61 15 51 21

A propos de la Conférence des bâtonniers

La Conférence des bâtonniers regroupe, exception faite du barreau de Paris, l'ensemble des bâtonniers en exercice de France. Créée il y a plus de cent dix ans, la Conférence des bâtonniers est un lieu de travail, de créativité et de débats intenses et ouverts, pour celles et ceux qui, sur le terrain, assument la responsabilité des Barreaux. La Conférence parce qu'elle est la réunion volontaire des bâtonniers incarne l'ordinalité en mouvement.
